

École Victor-Doré

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Victor-Doré définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

L'école Victor-Doré épouse la vision du CSSDM, c'est-à-dire:

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs de notre établissement rejoignent celles du CSSDM. Il s'agit de l'engagement, de l'efficacité, de la bienveillance et du travail collaboratif.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école Victor-Doré fait partie du réseau des écoles spécialisées du Centre de services scolaire de Montréal. Elle accueille 170 élèves de 4 à 12 ans présentant une déficience physique grave qu'elle soit motrice ou organique, avec ou sans troubles associés (déficit sensoriel ou intellectuel, trouble de la communication, dont la non-oralité, déficience visuelle ou auditive, trouble du spectre de l'autisme).

L'expertise de l'école rayonne bien au-delà de l'île de Montréal, puisque son mandat suprarégional fait en sorte qu'elle scolarise des jeunes qui viennent de quinze commissions scolaires. En effet, plus de 40% des élèves résident en périphérie du territoire du CSSDM. L'indice de défavorisation se situe à 9. Notons également qu'un taux d'absentéisme très élevé (15%), et ce quotidiennement, est observé à l'école. De plus, l'école accueille une clientèle allophone importante. De plus en plus d'élèves de l'accueil avec des enjeux de santé pris en charge par le milieu médical fréquentent l'établissement.

Vu la distance entre leur résidence et l'école, la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant s'avère plus complexe, tout comme les collaborations auprès de partenaires locaux rattachés à chacun des territoires. L'équipe du CRME (Centre de réadaptation Marie-Enfant) œuvre au quotidien auprès des enfants afin de leur offrir des services professionnels de soutien et de réadaptation, comme la physiothérapie et l'ergothérapie, les soins infirmiers et l'inhalothérapie.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école comporte différents locaux, chacun d'eux ayant un caractère différencié et ce, dans le but d'offrir un environnement stimulant. Un grand gymnase, deux salles de psychomotricité, deux salles blanches, un local de musique, un local d'art dramatique, une bibliothèque, deux cours de récréation qui nécessitent des rénovations et une grande cafétéria sont parmi ces environnements disponibles. Certains locaux plus désuets se révèlent cependant peu adaptés aux élèves ayant une déficience motrice et ne facilitent pas actuellement le développement de l'autodétermination.

À l'école, un tiers des élèves suit le programme régulier du PFÉQ préscolaire, l'autre tiers suit le PFÉQ primaire en passant dans la plupart des cas au PFÉQ modifié vers l'âge de 9 ans. L'autre tiers suit, soit le programmes CAPS, soit le programme PEDIP. Une minorité passe par une année en formation accueil avant de débiter son parcours au PFÉQ primaire. Tous ces programmes sont prescrits par le Ministère de l'éducation. La tendance des dernières années révèle un alourdissement de la clientèle. Les cas sont plus complexes (TDAH, TDL, DGA, TSA, DI, santé mentale, post-chirurgie, vie en danger, etc.). La plupart des élèves arrivent à l'école sans évaluation psychologique ce qui représente un enjeu de classement. Les services doivent continuellement être ajustés. Une force collaborative est visible au niveau des intervenants scolaires mettant à profit l'expertise de chacun. L'organisation des services complémentaires (orthophonie, enseignantes-ressources, psychologue, TES, PEH, Comité EHDA) ajoute à la bonne route bien qu'un ajout de service en orthophonie, en psychologie et en éducation spécialisée nous permettrait de répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'élèves.

Pour la plupart des élèves, la communication et l'autonomie présentent un grand défi. La majorité d'entre eux sont semi-autonomes ou non-autonomes dans plusieurs sphères des activités de la vie quotidienne (déplacements, soins d'hygiène, alimentation et habillage). Sur le plan de la communication, beaucoup d'entre eux ont besoin d'être outillés et accompagnés afin de les amener à mieux s'exprimer, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Une bonne proportion d'entre eux bénéficie d'un suivi en orthophonie. Environ 35 % de nos élèves utilisent un outil de communication technologique High Tech (IPad, ordinateur) ou Low Tech (Step by Step, Big Mack...).

35 enseignants spécialisés en déficience physique soutiennent les élèves dans le développement de leurs compétences. À cela s'ajoutent 30 préposés, huit éducateurs spécialisés, trois orthophonistes, une psychologue et une conseillère pédagogique. Une équipe dévouée rattachée au service de garde intervient en dehors des heures de classe. Les élèves qui ont des enjeux de santé plus importants ne peuvent fréquenter le service de garde en raison de l'absence des infirmières du CRME après 16h. Un roulement de personnel tout comme une forte pénurie amènent un défi de taille quant à la formation et l'accompagnement des nouveaux intervenants. De fait, chaque nouvelle année scolaire, quatre à cinq nouveaux enseignants rejoignent les rangs de l'école. Pour pallier ce défi, un soutien de type mentorat leur est accordé.

La différenciation, l'enseignement individualisé et l'enseignement explicite (le modelage, la pratique guidée et la pratique autonome) constituent les pratiques pédagogiques privilégiées par les enseignants. Les TICS se retrouvent également au cœur des actions pédagogiques concertées de l'école, tout comme le plan d'intervention adapté qui s'avère nécessaire pour chacun des élèves. Ce dernier est chapeauté par la direction de l'école, formée d'une directrice et de deux directrices adjointes. Le leadership qui est mis de l'avant est de nature collaborative favorisant ainsi les échanges et le travail d'équipe.

En ce qui concerne les méthodes d'évaluation, la différenciation, les adaptations, voire les modifications sont employées afin de tenir compte des particularités de chacun des élèves. Les observations constituent le meilleur outil pour porter un jugement sur l'état de développement des compétences des élèves. Les productions écrites s'y retrouvent aussi, mais en de petites quantités.

De par la limitation des élèves dans leurs activités en raison de leur déficience motrice, leur réussite se révèle d'abord et avant tout sur le plan de leur participation sociale. Tous les intervenants travaillent ensemble afin de permettre à chacun d'eux de développer leur autodétermination : la clé de leur épanouissement global. Ils leur permettent de vivre des expériences nouvelles et variées afin de construire leur identité, de s'affirmer, d'agir et de réaliser leur choix dans la mesure de leurs possibilités afin de devenir acteurs de leur réussite. Ainsi, les élèves prennent part activement à leur cheminement scolaire. Par le développement de leur autodétermination, les intervenants scolaires leur permettent de participer à la société dans laquelle ils vivent, à la hauteur de leurs capacités.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le partenariat avec le Centre de réadaptation Marie-Enfant
- Le travail de collaboration entre les intervenants
- L'expertise de l'équipe
- La communication entre les équipes via l'application TEAMS
- L'organisation des services complémentaires : Orthophonie, enseignantes-ressources, psychologue, TES, PEH, Comité EHDA
- La formation des nouveaux employés grâce au mentorat

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La collaboration avec les partenaires autres que CRME (CRDI)
- La complexité de l'organisation du transport et les longues distances parcourues par certains élèves qui arrivent fatigués le matin
- L'alourdissement de la clientèle, la complexité de leurs besoins, le service disponible pour les élèves non-oraux et pour les élèves en accueil
- L'accompagnement des parents qui souhaitent la réussite scolaire de leur enfant, ceux qui doivent envisager un changement de programme pour leur enfant et la continuité à la maison pour s'assurer de travailler dans la même direction, qui s'avère parfois difficile
- Les installations physiques vieillissantes de certaines parties de l'école et leur utilisation, l'aménagement et la disposition des locaux pour favoriser l'autodétermination
- La transition du préscolaire vers le primaire et primaire vers le secondaire
- La variété des programmes d'enseignement à maîtriser et le PFEQ qui est souvent très modifié
- Les soins et thérapies nécessaires aux élèves durant les heures de classe
- Le ratio enseignant/élèves trop élevé
- La pénurie de personnel et les rôles et mandats des PEH, TES, surveillants diner/habillage

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : L'autodétermination des élèves

Orientation : Rehausser le niveau des compétences des élèves en littératie

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves qui progressent en communication de 60% à 65%, d'ici 2027